

Quelques décorations murales du peintre Albert Chavaz

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **23 (1951)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUELQUES DÉCORATIONS MURALES DU PEINTRE

ALBERT CHAVAZ

Nous nous faisons une règle, dans notre revue, non seulement d'« améliorer » le logement, au sens strict du mot, mais d'exposer aussi, le plus largement possible, une certaine mentalité, un certain mouvement de l'art contemporain, plus vivant, plus vif, plus spontané, et plus utile certainement, que ce que l'on nous met en général sous les yeux : en cela, nous pensons également apporter notre contribution, aussi modeste qu'elle soit, à une conception meilleure de l'habitation. Tout va de pair, en effet, dans ce domaine. A quoi servirait de lutter pour que vienne le règne de la justice, pour que chaque membre de notre nation comprenne ce dont tous ont besoin, pour que chaque logis soit vraiment le foyer chaud et solide où s'épanouissent les qualités du cœur, à quoi cela servirait, s'il ne s'agissait que de mètres carrés, de prix de matériaux, que de statistiques glacées ?

Le problème, résolu de cette façon, subsisterait dans son entier, si les manifestations de la culture, moins pondérables, n'apportaient aussi leur pierre à notre bâtisse. Et, parmi ces manifestations, le grand mouvement actuel vers l'art monumental, vers la liaison plus étroite entre les arts plastiques et l'édifice, est bien encourageant. Rester en dehors de ce mouvement, quand on parle de la construction, c'est nier la valeur profonde, humaine, sociale, collective, de ce qu'il nous faut défendre quand nous nous permettons

de parler de civilisation : je sais parfaitement que voilà un bien grand mot, qui demanderait d'autres développements que mes modestes et hâtifs commentaires. On ne nous en parle que trop, d'ailleurs : et si nous savons ce qu'est cette civilisation (ou plutôt, hélas ! ce qu'elle fut...), personne ne nous dit jamais comment elle se construit, ni ce qu'elle sera. Un seul coup de crayon ou de pinceau, une seule pierre d'une mosaïque de l'un de nos artistes, un seul ouvrage bien réel, bien coloré, bien concret d'un Albert Chavaz, par exemple, sont des apports autrement solides, autrement précieux, à la culture qui prend naissance, que les définitions interminables et gratuites, que les flots intarissables (que d'eau, que d'eau !) dont nous abreuvons nos abstrauteurs de quintessence.

Ce que nous montrons d'Albert Chavaz, dans nos pages d'illustrations, n'est qu'une toute petite partie d'une suite déjà longue d'ouvrages où la fantaisie se marie à la ferveur, l'équilibre au goût de la nouveauté. N'étant pas critique d'art, je suis incapable de soutirer de ces images plus de choses qu'elles ne veulent nous donner, c'est-à-dire les plaisirs d'une simple et rafraîchissante beauté.

J.

P.-S. — Mille excuses à Chavaz, et à nos lecteurs, d'avoir laissé échapper une erreur d'impression dans l'orthographe de son nom, au centre de la page d'illustrations.

IMMEUBLES MONTCHOISY-DEUX PARCS A GENÈVE

par J.-J. & P. Honegger, ing. SIA, Genève, 1947-1949

Les Coopératives COSY ont été constituées pour construire et exploiter des bâtiments d'habitation au profit exclusif de leurs coopérateurs.

Elles ont construit dans le quartier de Montchoisy-Deux Parcs, Genève, deux blocs d'immeubles locatifs (Groupe K et Groupe L) dont la réalisation a été un plein succès.

Ces blocs comportent au total 49 appartements de 4 pièces, 21 appartements de 5 pièces, 28 appartements de 6 pièces et 2 logements de concierge pour l'ensemble.

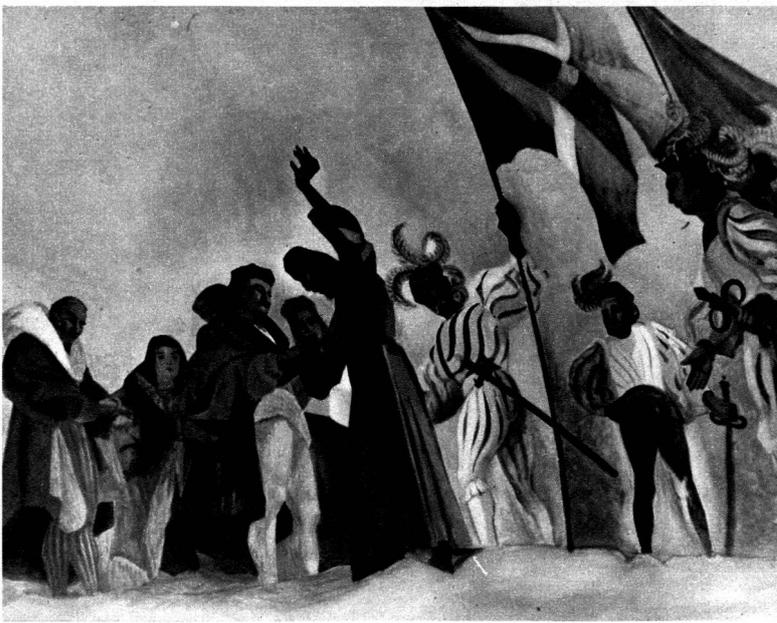
La subvention officielle des pouvoirs publics a été obtenue pour ces réalisations. Les coopérateurs désireux d'avoir un logement ont souscrit un montant de parts sociales variant selon l'importance de l'appartement loué (environ 1000 fr. par pièce). Les loyers demandés sont en moyenne de 400 fr. par pièce et par

an. Les dépenses occasionnées par les services d'eau chaude et de chauffage sont facturées au prix coûtant.

L'argent des loyers est utilisé pour la rente des capitaux empruntés (hypothèques), pour payer les charges et l'entretien des immeubles, les impôts, assurances, amortissements et frais d'administration. Le surplus est employé à alimenter les fonds de réserve statutaires, à servir un dividende aux parts sociales et à distribuer une ristourne éventuelle aux locataires, au prorata des loyers payés.

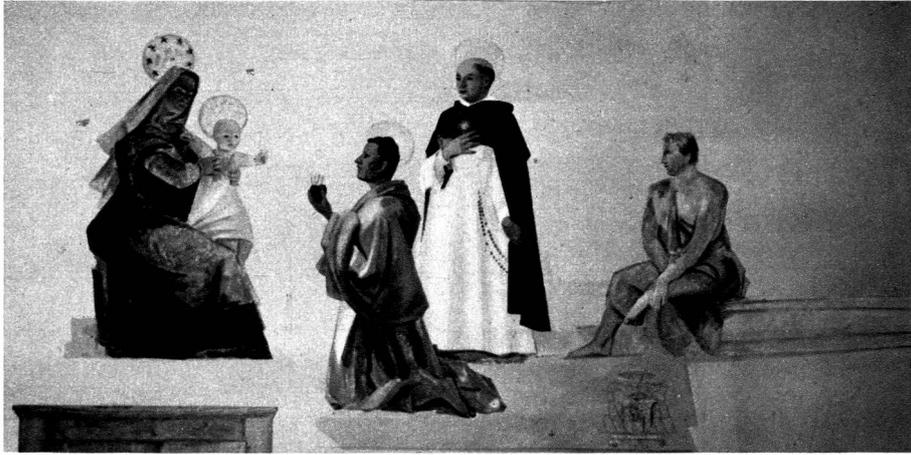
Les bénéficiaires exclusifs de l'opération sont donc les coopérateurs-locataires eux-mêmes. Il n'y a aucun bénéfice spéculatif ni lors de la construction, ni au cours d'exploitation.

Prix de la construction : Groupe K 83 fr. 50 et Groupe L 85 fr. par mètre cube.



Coupoles de Saint-Michel, à Fribourg. Saint-Nicolas de Flue. (Photo J. Thévoz.)

Salle de théologie de l'Abbaye de Saint-Maurice.



Mosaïque de la façade de la Banque Cantonale du Valais, à Martigny. 7 m. 50 de haut, 3 m. de large. Pierres du Rhône.

Hôtel de la Paix, à Sion. Tempera.

PEINTURES DÉCORATIVES D'ALBERT CHAUVAZ

(Voir notre article ci-après.)

Coupoles de Saint-Michel, à Fribourg. (Photo J. Thévoz.)

